

La Lettre

n°70

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

Déterminés et persévérants au service des Lot-et-Garonnais

Le congrès annuel des Départements de France, qui s'est tenu

à Rennes début novembre, fut une nouvelle occasion manquée par l'Etat de renouer la confiance avec les territoires. Pourtant, après plusieurs mois de défiance affichée vis-à-vis des collectivités (communes, départements et régions), le gouvernement semblait, enfin, donner le sentiment de vouloir prêter une oreille attentive à la colère et au désarroi des élus locaux.

Malgré quelques gestes de bonne volonté, les solutions proposées, en termes de compensation financière du coût des allocations individuelles de solidarité et de prise en charge des mineurs non accompagnés, ne se sont pas révélées à la hauteur des enjeux pour les Départements. Par ailleurs, si le principe de péréquation horizontale, impliquant une solidarité entre Départements riches et pauvres, a été réaffirmé, la mise en œuvre du dispositif prévu ne permet pas d'entrer réellement dans une logique de réduction des écarts de richesses.

La seule note positive de ce congrès tient à l'engagement de toutes les associations d'élus, communaux, départementaux et régionaux, de défendre et promouvoir ensemble le bel héritage de la décentralisation, qui a su rapprocher les citoyens des décisions locales. Cette union de tous, par-delà les clivages politiques, face à un Etat recentralisateur,

prolonge d'une autre manière, et à une plus grande échelle, le juste combat que nous menons en faveur de la ruralité.

C'est dans cet esprit, fédérateur et offensif, que le Département porte des politiques de développement qui visent à améliorer la vie quotidienne des Lot-et-Garonnais. Tel est le cas de l'aménagement numérique avec l'accélération du déploiement de la fibre optique. Prévu initialement sur une période de 10 ans, le délai a été ramené à 5 ans parce que nous avons su nous saisir, parmi les premiers sur le plan national, d'une opportunité nouvelle favorisant un montage encore plus performant entre opérateurs privés et publics.

Tel est également le cas de l'aménagement de la RN21 entre Villeneuve-sur-Lot et Agen. L'Agglomération d'Agen a enfin rejoint le Département et l'Agglomération du Grand Villeneuvois pour porter une voix commune auprès de l'Etat et obtenir ainsi les engagements financiers nécessaires à la réalisation des travaux. C'est une avancée considérable pour la modernisation de cette infrastructure majeure pour le désenclavement d'une partie du département.

Par leur envergure, ces deux grands projets exigent détermination et persévérance pour être menés à terme. Telle est bien la philosophie qui guide chacune de nos actions, quelle que soit leur dimension, afin de répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens.

2

INFRASTRUCTURES

- RN21 : dossier débloqué !

3

EMPLOI

- Le Département facilite la rencontre entre offres et demandes

AIDE AUX COMMUNES

- Un nouveau soutien aux écoles et aux tiers-lieux

DERNIÈRE MINUTE

A partir du 7 janvier 2019, CHALAIR assurera la liaison aérienne Agen/Paris Orly

4

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES

SOMMAIRE

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

■ INFRASTRUCTURES

RN21 : dossier debloqué !

La Décision modificative n°2 (DM2) du budget 2018, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 23 novembre dernier, a marqué le déblocage du dossier de la RN21. En effet, concomitamment à la bonne nouvelle de l'inscription du second échangeur agenais au plan d'investissement autoroutier de l'Etat, il y avait urgence à avancer sur l'ensemble du tracé de la RN21 pour s'assurer de la mobilisation des crédits au titre du CPER 2015-2020.

Lors du comité de pilotage du 20 septembre 2018, le Préfet de Lot-et-Garonne a présenté les résultats des études approfondies menées sur la section Monbalen - La-Croix-Blanche. Il s'est avéré alors que la mise à 2x2 voies intégrale de cette section ressortait à 50M€ (au lieu des 36 M€ prévus), compte tenu notamment des aléas géologiques (cavités karstiques). Les trois collectivités cofinanceurs ont alors refusé cette dérive financière et approuvé le principe d'une mise à 2x2 voies partielle pour réaliser au plus vite les travaux dans l'enveloppe convenue de 36 M€. Seul le créneau de Monbalen sera aménagé à 2x2 voies, le contournement de La Croix-Blanche (mis en service en 1997) restant à 2x1 voie. Le Préfet a proposé aux trois collectivités de signer une convention de financement à 36 M€ avant la fin 2018, condition *sine qua non* à la délégation des crédits par le ministère et ce dès 2019.

Une solution pragmatique pour assurer l'obtention des crédits d'Etat

Si le Département et l'Agglomération du Grand Villeneuvois ont donné un

accord de principe sur cette convention, l'Agglomération d'Agen conditionnait le sien à un engagement écrit du Préfet de Région reconnaissant le barreau de Camélat comme futur tracé de la RN21, ce qui est, pour des raisons juridiques, impossible dans l'immédiat.

Ce positionnement bloquait le dossier car l'Etat attendait l'accord des trois partenaires (Département, Agglomération d'Agen et Agglomération du Grand Villeneuvois) pour débloquer les crédits et donc lancer les travaux.

Suite à la menace du Président Camani de décroiser les participations des deux collectivités, le Président de l'Agglomération d'Agen est finalement revenu à ses engagements initiaux et a accepté de signer une convention d'ensemble sur le dossier RN21-Camélat-échangeur.

Un engagement global du Département à hauteur de 18 875 000 euros

C'est une avancée considérable car l'Agglomération d'Agen soutient désormais la stratégie du Président Camani qui consiste à traiter l'axe de la



RN21 dans sa globalité, de Villeneuve-sur-Lot jusqu'à l'autoroute ! En intégrant le barreau de Camélat et le nouvel échangeur autoroutier.

L'ensemble des engagements conventionnés au terme de cette DM2 porte la participation du Département à 18 875 000 euros (étalés sur 4 ans) sur les 63 400 000 euros mobilisés globalement pour la RN21 et les infrastructures routières de l'Ouest-Agenais.

Les acteurs locaux saisissent la Ministre des Transports

Suite à cette avancée historique, le Département a initié un courrier collectif adressé à la Ministre des Transports pour réclamer le démarrage des travaux sur la RN21 entre Monbalen et la Croix-Blanche dès 2019.

Ce courrier a été cosigné par le président de l'Agglomération d'Agen, le président de l'Agglomération du Grand Villeneuvois, le président de la Chambre de commerce et d'industrie, le président de la Chambre des métiers et 15 maires, preuve d'un large consensus lot-et-garonnais sur ce dossier stratégique pour notre territoire.



■ EMPLOI

Le Département facilite la rencontre entre offres et demandes

Afin d'anticiper les besoins en main-d'œuvre des entreprises, le Conseil départemental vient d'inaugurer un cycle de rencontres avec les différents acteurs locaux de l'emploi.

Center Parcs, déploiement de la fibre optique, parc photovoltaïque... les grands projets d'investissement qui arrivent aujourd'hui à maturité dans le département génèrent et vont générer de nombreux emplois. Par exemple, pour équiper la totalité des 185 000 foyers lot-et-garonnais en Très Haut Débit, ce sont 300 postes qui seront à pourvoir. Des emplois nouveaux, qui nécessitent une formation spécifique mais pas nécessairement un très haut niveau de qualification.

Afin que ces projets d'envergure produisent tous leurs effets au niveau local, il est impératif d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande. Conscient qu'il faut agir dès aujourd'hui pour éviter toute pénurie de main-d'œuvre dans ces secteurs d'avenir, le Conseil départemental vient de lancer une série de rencontres thématiques avec les acteurs de la formation et du recrutement.

La première rencontre, consacrée aux métiers de la fibre optique, a ainsi réuni le



Le Très Haut Débit permettra la création de 300 emplois sur le territoire.

6 novembre dernier plus de quarante participants (Pôle emploi, Conseil régional, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, entreprises Orange, SPIE, Ineo...). Chacun a insisté sur la nécessaire mobilisation des acteurs locaux afin de coordonner les offres de formation, la recherche des candidats et les processus de recrutement.

Un temps d'échanges fructueux, qui sera notamment renouvelé autour de l'agro-alimentaire et du tourisme, deux filières dynamiques à fort potentiel d'emplois dans notre département.

A partir du 7 janvier 2019, CHALAIR assurera la liaison Agen/Paris Orly

Le Syndicat Mixte pour l'Aérodrome Départemental (SMAD), qui réunit le Département de Lot-et-Garonne, l'Agglomération d'Agen, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a décidé en mai dernier de lancer une procédure de renouvellement de l'exploitation de la ligne aérienne Agen-Paris. Succédant à Hop !, la compagnie CHALAIR assurera à partir du 7 janvier 2019 la liaison aérienne entre Agen et Paris Orly, à raison de deux rotations par jour en semaine et d'une rotation le dimanche en soirée.

La négociation menée dans le cadre de l'appel d'offres a permis d'obtenir le meilleur service au juste prix, dans le respect des contraintes budgétaires des partenaires. L'Etat et la région Nouvelle-Aquitaine participeront également au financement de la ligne reconnue « Ligne d'aménagement du Territoire ».



■ AIDE AUX COMMUNES

Un nouveau soutien aux écoles et aux tiers-lieux

En charge de la solidarité territoriale, le Département de Lot-et-Garonne met en œuvre un nouveau dispositif d'aide en faveur de la réussite éducative dans le primaire et la création de tiers-lieux innovants.

Le Conseil départemental a fait de l'éducation et de l'accès au numérique deux de ses priorités.

Sur le volet éducatif, le Département a notamment investi 65,6 M€ depuis 2008 pour l'entretien et la rénovation des 28 collèges publics dont il a la charge. Et il soutient, en lien avec la Région, le fonctionnement des antennes universitaires qui accueillent quelque 1200 étudiants sur notre territoire.

Fort du résultat des mesures budgétaires engagées depuis 2016, le Département souhaite aujourd'hui accompagner la réussite scolaire de tous les élèves en favorisant, par son soutien financier, la présence d'écoles de qualité sur l'ensemble du territoire départemental.

En parallèle, convaincu que la lutte

contre l'exclusion passe par un accompagnement spécifique, le Département lance un grand plan d'inclusion numérique. Le développement de tiers-lieux est un élément majeur de cette ambition. Coworking, fablab ou espaces de télétravail... : ces lieux partagés et collaboratifs permettent aux actifs de travailler à distance et à proximité de leur domicile, ce qui stimule le développement économique local.

A budget constant, c'est une somme de 1 M€ sur 3 ans que le Département consacrera pour accompagner les communes ou EPCI dans les travaux d'investissement relatifs aux bâtiments scolaires du 1^{er} degré (écoles, cantines, accessibilité...) et à la construction de ces tiers-lieux.

Ces aides viendront s'ajouter au soutien technique départemental (assistance technique, mission adressage...) déjà mis en œuvre.

Un numéro unique pour les maires de Lot-et-Garonne

Fort du bilan de l'assistance technique départementale (AT47) en direction des communes et communautés de communes, le Département souhaite renforcer la qualité de son accompagnement en créant un numéro unique à destination des Maires. Ce dispositif permettra d'apporter, à tout moment, une réponse sur l'état d'avancement des dossiers et d'orienter au mieux les demandes.

Le Département aux côtés des territoires

Le centre polyvalent d'hébergement de Grateloup sort de terre.

Ce chantier dit « chantier formation qualification Nouvelle chance » va permettre à une vingtaine de stagiaires de se former en étant encadrés par Les Compagnons Bâtimeurs.



Le Département participe à hauteur de 61 960 € pour le chantier et de 10 000 € pour la création d'un espace multiple rural, qui sera aménagé à l'intérieur des locaux.

La voie verte du Livradais s'allonge.

Le Département a débuté fin septembre les travaux d'aménagement de la voie verte allant de Sainte-Livrade-sur-Lot à Bias, soit 4,7 km. Ce tronçon supplémentaire permettra aux cyclistes et promeneurs de relier en toute sécurité Le Temple-sur-Lot à Villeneuve-sur-Lot (12 km). Le montant des travaux est de 469 000 € HT. La mise en service interviendra au printemps 2019.



La 2^{de} tranche des travaux d'aménagement de la RD 305 à Boé s'est terminée fin octobre. Les trottoirs et la couche de roulement de la chaussée ont été refaits entre le giratoire Citroën et le Crédit agricole sur 355 m.

Pour la totalité du chantier (dont la 1^{re} tranche allant du Géant Casino au giratoire de Citroën), le Département a participé à hauteur de 290 000 € pour un linéaire de 830 m.

La 1^{re} pierre de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Miramont-de-Guyenne a été posée le 20 octobre.

Le nouvel Ehpad « Fondation Soussial » est situé à côté de la Maison pluridisciplinaire. D'une superficie de 5 950 m², il sera composé de plusieurs unités de vie, d'espaces communs, de locaux administratifs et de soins. Dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement (Vefa), la construction des locaux est confiée à la société Icade pour le compte d'un bailleur social Axentia. À l'issue du projet, l'Ehpad sera locataire du nouvel établissement.



Les travaux d'aménagement du giratoire « du poteau » à Duras ont débuté en octobre et devraient se terminer fin janvier.



Pris en charge par le Département (437 000 € HT), le chantier a pour but de sécuriser le croisement entre les D 708 et 668. Cette intersection est, en effet, un point névralgique de l'axe routier puisque, chaque jour, quelque 4 100 véhicules en moyenne l'empruntent.

La Maison d'accueil Marie-Louise-Rivière à Tonneins a été inaugurée le 28 novembre. Construite par le bailleur social Habitallys et gérée par l'association Solincité, elle est composée de 21 logements collectifs (3 T3 de 62 m² et 18 T2 de 47 m²) et 170 m² de parties communes. D'un coût global de près de 2,5 M€ le projet est soutenu par le Département à hauteur de 90 000 €.



GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Fer de lance des solidarités humaines et territoriales, le Département est devenu un échelon essentiel et incontournable dans les territoires ruraux, au plus près des préoccupations de ses habitants et des collectivités qui les administrent.

Nous aurions pu croire que le Gouvernement en avait pris la pleine mesure lors de la création du Ministère de la Cohésion des territoires au début du quinquennat. Las, le congrès de l'Assemblée des Départements de France (ADF) qui s'est tenu dernièrement a démontré le contraire. En effet, les mesures de compensation des allocations de solidarité assumées par le Département pour le compte de l'Etat sont loin du compte : sur les 9 milliards d'euros restant à charge des départements, l'Etat propose 115 millions.

A cela, la Majorité départementale a fait le choix d'opposer un volontarisme sans faille, au service des Lot-et-Garonnais. La cohésion des territoires n'est pas un vain mot pour nous, et nous entendons, malgré les contraintes et difficultés, la porter : soutien aux plus fragiles, accélération du déploiement du très haut débit sur tout le Lot-et-Garonne, soutien aux grands projets d'infrastructures, développement des voies vertes...

Mobilisés dans une attention de chaque instant pour défendre une ruralité vivante, nous nous devons de mener ce combat de front avec le développement de notre territoire. Nous nous y employons, conformément aux engagements pris devant les Lot-et-Garonnais.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Que l'on soit pour ou contre cette mobilisation, le mouvement des Gilets Jaunes est révélateur du malaise qui s'est installé dans le pays. Il traduit un profond mécontentement. Il est le cri de cette France périphérique éloignée des centres de décisions dont nous exprimons les difficultés depuis des années. Cette France, ce sont des travailleurs modestes, des artisans, des commerçants, des retraités, ce sont les classes moyennes de nos départementaux ruraux. Face à ces réalités, en tant qu'élus locaux, nous nous devons d'agir et de relayer davantage les problématiques. Surtout nous devons contribuer à redonner foi en l'action publique. C'est tout l'engagement de notre groupe et ce doit être notre combat, au quotidien, au service des Lot-et-Garonnais.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Ouf, notre pont aérien est sauvé. Et on le doit au Syndicat Mixte pour l'Aérodrome Départemental (SMAD). Le Conseil départemental, l'Agglo d'Agen et les chambres consulaires ont su unir leurs forces et leurs compétences pour, ensemble, faire qualifier notre Ligne « d'Aménagement du Territoire », lever des fonds supplémentaires (Etat et Région) et enfin mener d'après négociations avec la compagnie Chalair. C'est elle, qui à compter du 7 janvier prochain, assurera les deux rotations journalières entre Agen et Paris. « Chalair » d'une bonne nouvelle !

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14